



Association La Pive

Exercice 2024

BILAN

BILAN ACTIF		Exercice N			Exercice N-1
		2 024		2 023	
	Brut	Amortissements & Provisions	Net 2024	Net 2023	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS				
	Immobilisations incorporelles				
	Application numérique et refonte site internet	320 173	85 875	234 299	143 774
	Immobilisations corporelles				
	Mobilier et matériel de bureau	5 178	3 902	1 276	2 789
	Sous-total immobilisations corporelles et incorporelles			235 574	146 563
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés	803		803	803	
Fond de garantie pives papier	93 888		93 888	105 826	
Fond de garantie pives numériques	82 393		82 393	61 048	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	502 434	89 777	412 657	314 240	
ACTIF CIRCULANT	CREANCES				
	Créances usagers et comptes rattachés	648		648	155
	Autres créances	54 512		54 512	52 388
	Sous-total créances			55 159	52 543
	Disponibilités	30 723		30 723	27 217
	Charges constatées d'avance	738		738	501
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)			86 620	80 260	
TOTAL GENERAL BILAN ACTIF (I+II)			499 277	394 501	
BILAN PASSIF		Exercice N		Exercice N-1	
		2 024		2023	
FONDS ASSOCIATIF	Fonds propres				
	Report à nouveau			-6 382	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)			3 323	
	Situation nette			-3 060	
	Financement des investissements				
	Subventions d'investissement nettes collectivités			113 414	
	Financements d'investissement nettes tiers financeurs			119 888	
	Subventions d'investissements nettes			233 301	
	TOTAL Fonds propres (I)			230 242	
DETTES	Emprunt			23 897	
	Pives garanties			176 281	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			51 755	
	Dettes fiscales et sociales			4 869	
	Autres dettes			10	
	Produits constatés d'avance			12 223	
	TOTAL autres dettes (IV)			269 036	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				499 277	
				394 501	



Association La Pive

Exercice 2024

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

COMPTE DE RESULTAT	Réalisé N 2 024	Réalisé N-1 2 023	Ecart N /N-1
Ventes diverses	9 854	7 781	2 073
	9 854	7 781	2 073
Subventions	58 389	76 371	-17 982
Cotisations et dons	29 604	33 584	-3 980
Quote-part subvention investissement	45 471	28 524	16 947
Remboursements de charges		2 533	-2 533
	133 464	141 012	-7 549
PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL I	143 318	148 793	-5 475
Achats	77	172	-96
Services extérieurs	7 017	7 845	-829
Autres services extérieurs	12 827	18 247	-5 420
Salaires et traitements	63 073	68 178	-5 104
Cotisations sociales et autres dépenses personnel	6 043	13 035	-6 993
Cotisations partenaires	4 382	516	3 866
Dotations aux amortissements immo	46 710	29 763	16 947
Dotations aux provisions			0
	140 127	137 756	2 371
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	140 127	137 756	2 371
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 191	11 037	-7 846
Intérêts placement & livret	401	77	324
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	401	77	324
Intérêts emprunt	225	287	-62
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV	225	287	-62
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	176	-210	386
3 - RESULTAT COURANT (I - II + III-IV)	3 367	10 826	-7 460
Produits exceptionnels	1	5 948	-5 947
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	1	5 948	-5 947
Pertes exceptionnelles	45	125	-80
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	45	125	-80
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-44	5 824	-5 868
Impôt sur les sociétés			
Total Produits	143 719	154 818	-11 098
Total Charges	140 397	138 168	2 229
1+2+3+4 EXCEDENTS OU DEFICITS	3 323	16 650	-13 328

Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat	52 221	57 382	
Total contributions volontaires en nature	52 221	57 382	
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole	52 221	57 382	
Total emploi des contributions volontaires	52 221	57 382	0
Total Général Produits	195 940	212 200	
Total Général Charges	192 618	195 550	
1+2+3+4 EXCEDENTS OU DEFICITS	3 323	16 650	



LA PIVE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Objet associatif

L'objet de l'association est de créer et administrer la monnaie locale complémentaire la Pive sur le territoire franc-comtois de la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec l'objectif de concourir à l'intérêt général et de rechercher l'utilité sociale grâce à :

- L'implication des citoyens, des entreprises, des associations et des collectivités afin d'œuvrer ensemble pour le développement local dans les domaines environnemental, économique, culturel et social.
- La mise en réseau de ces mêmes opérateurs pour dynamiser leurs échanges
- La contribution à la formation et à l'éducation de ces mêmes opérateurs sur les différentes fonctions de la monnaie et sur ses capacités à favoriser un développement local dans le respect de l'humain et de l'environnement
- La création d'un supplément d'activité sur tout le territoire comtois par une meilleure interface entre les besoins non satisfaits et les possibilités d'offres de produits et de services.

BILAN ACTIF

Immobilisations

Immobilisations incorporelles : L'application numérique L'App'Pive

Lokavaluto, association de monnaies locales qui ont décidé de se regrouper pour développer les outils qui leur sont spécifiques, a finalisé la deuxième phase de l'application numérique L'App'Pive. Cet outil logiciel dont le code source est libre (« open source ») sera adaptable par toutes les monnaies qui voudront s'en emparer pour le rendre conforme à leurs besoins. Le montant total de la première phase était de 105 600 €. Il a été financé à hauteur de 51 600 € par la Région Bourgogne Franche-Comté.

La deuxième phase de développement a fait l'objet d'une nouvelle convention de financement avec la Région Bourgogne Franche-Comté et a été terminée en septembre 2024. Le montant facturé en 2024 est de 135 720 € et le montant total de cette deuxième phase est de 210 672 €. Il a été financé à hauteur de 100 000 € par la Région Bourgogne Franche-Comté.

Autres immobilisations

Différents biens ont été achetés en 2022 :

- refonte du site internet pour 3 900 €, financé à hauteur de 3 120 € par la Région Bourgogne Franche-Comté
- matériel informatique pour un montant de 2 541 € acheté dans le cadre d'une subvention d'investissement à l'emploi associatif.
- matériel de publicité pour un montant de 1 825 € financé à hauteur de 1 227 € par la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du festival des solutions écologiques.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

- le fonds de garantie des pives papier en circulation se monte à 93 888 €. Il est placé pour 70 000 € à La Nef, 9 912 € au Crédit Coopératif et 13 976 € dans les comptes de chaque groupe local au Crédit Agricole.
- le fond de garantie des pives numériques se monte à 82 393 €. Il est placé pour 45 000 € à La Nef et 37 393 € au Crédit Coopératif.

La masse monétaire des pives papier et numériques en circulation se monte au total à 176 281 € soit une augmentation de 6 % par rapport à 2023. La masse monétaire de la monnaie papier a diminué que de 11 %. et la masse monétaire de la monnaie numérique a augmenté de 35 %.

- des parts sociales sont détenues dans différentes coopératives : Crédit Coopératif pour 152,50 €, Mycéliandre pour 150 € et Citiz pour 500 €.

Créances

Le montant des créances s'analyse principalement comme suit :

- Une somme de 18 715 € au titre du solde de la subvention de fonctionnement de la Région pour 2024
- Une somme de 23 915 € au titre de la subvention d'investissement de la Région pour la livraison des développements de l'application numérique faits en 2023 et 2024
- Une somme de 5 672 € au titre du financement par les autres monnaies pour la livraison des développements de l'application numérique faits en 2023 et 2024
- Un montant de 4 828 € pour les dons faits en décembre 2024 et reçus en janvier 2025.

BILAN PASSIF

Situation nette

Depuis l'exercice 2023, la participation des autres monnaies au financement de l'application numérique figure sur une ligne de financement d'investissement par des tiers financeurs et est rapportée au résultat au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation.

Le report à nouveau est à - 6 382 €

Le résultat pour l'exercice 2024 est positif de 3 323 €, portant la situation nette à - 3 060 €

Subventions d'investissement

- > Financement de l'application numérique par la Région Bourgogne Franche-Comté

Le montant total du financement par la Région pour les deux phases de développement de la monnaie numérique est de 151 600 €. Il correspond à la subvention de 51 600 € pour la première phase d'un total d'investissement de 105 600 €. S'y ajoute 100 000 € pour la deuxième phase d'un montant d'investissement de 210 673 €.

- > Financement de l'application numérique par les monnaies locales

Le financement par les monnaies apparaît à présent sur une ligne spécifique comportant le total des montants versés ou à verser par les monnaies, soit 50 100 € pour la première phase et 110 673 € pour la deuxième phase.

- > Autres financements antérieurs au 1/1/2023 : une subvention de la région pour la refonte du site internet d'un montant de 3 120 € et une autre pour le festival des solutions écologiques d'un montant de 1 227 €

Ces subventions sont amorties pour un montant total de 45 470 €

Dettes

Les emprunts se détaillent comme suit :

Financier	Montant	Conditions
La Besace	3 000 €	Une convention est en cours de validation pour un remboursement partiel de 1 500 € fin 2025 et une transformation en don du solde.
France Active Contrat d'apport associatif	15 000 €	Echéance constante de 416,67 € sur 36 mois du 15/8/2024 au 15/7/2027
Crédit Coopératif	15 000 €	Échéance constante de 327,07 € sur 48 mois – Taux 2,25 % du 5/2/2023 au 5/12/2026 Garanti à 50 % par France Active

Le montant total des pives papier et numériques en circulation se monte à 176 281 € pives. Ces pives ne sont remboursables à leurs détenteurs que si ceux-ci sont des professionnels.

Le montant des dettes hors pives garanties est de 90 957 €.

Le principal montant de dettes fournisseurs est le solde des factures de Lokavaluto pour l'application numérique livrées en 2024 pour 50 832 €

Les dettes sociales fiscales correspondent à

- 1 835 € au titre de la provision pour congés payés
- 3 034 € au titre des cotisations sociales.

Les produits constatés d'avance correspondent à

- une somme de 7 953 € figure à titre d'avance sur la subvention de fonctionnement ADEME. La convention avec l'ADEME sur le projet de développement des boucles et filières des professionnels, la démarche de progrès des professionnels et la création d'indicateurs sur l'impact de ces actions a été signée le 16 octobre 2020 pour un total de subvention de 69 416 € sur la période 2020-2023. Cette convention a fait l'objet d'un avenant pour la prolonger jusqu'au 31/12/25, modifier les étapes de versements intermédiaires ainsi que les intitulés des postes de dépenses afin de les rendre conformes au déroulé du projet. Un travail est en cours afin de modifier la structure du budget initial pour affecter une partie du budget des déplacements en heures salariées.
- une somme de 3 500 € correspond à la partie 2025 de la subvention pour emploi associatif obtenue en 2024.
- des adhésions perçues d'avance pour 590 €.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le résultat comptable de l'exercice de l'année 2024 est un excédent de 3 323 €. Il est en diminution de 13 328 € par rapport à 2023. L'écart est principalement dû à un produit exceptionnel de 5 947 € en 2023 lié à la modification de la comptabilisation du financement de l'application numérique par les monnaies et à la diminution de la subvention Ademe.

L'exercice 2024 est marqué par différents éléments :

- La difficulté à retrouver la dynamique des adhésions antérieures à la crise sanitaire a conduit le Conseil d'Administration à réduire l'équipe salariée à 2,5 ETP. Ceci a une incidence directe sur la capacité de l'association à conserver et augmenter le réseau de ses professionnels et à accompagner les bénévoles des différents groupes locaux dans leur animation sur le terrain.
- La réduction de l'équipe salariée sur les postes dédiés au développement du réseau des professionnels et au travail à mener en parallèle dans le cadre de la convention avec l'Ademe sur ce même réseau n'a pas permis de consommer le budget de cette convention à la hauteur prévue.
- Le départ du coordinateur a mené à une période de formation pour le chargé de développement du réseau des professionnels sur un poste où il est difficile d'être opérationnel immédiatement.
- Certains postes budgétés en services extérieurs n'ont pas été consommés, ce qui a conduit à un réalisé de la subvention de fonctionnement de la Région de 41 715 € au lieu des 46 000 € prévus.

Produits d'exploitation

Subventions de fonctionnement

La subvention de fonctionnement du service ESS de la Région est de 41 715 € .

Nous avons bénéficié d'une subvention FDVA formation des bénévoles pour 1 600 €

Dans le cadre de la convention avec l'ADEME pour le développement des boucles et filières des professionnels, une somme de 10 245 € a pu être justifiée.

Une subvention pour emploi associatif a été accordée et figure ici pour 3 500 €.

Une subvention du grand Besançon pour la fête de La Pive a été octroyée pour 1 328 €

Cotisations et dons

Le montant total de la collecte des cotisations des particuliers et professionnels est de 23 142 €, en diminution de 3 427 € par rapport à 2023.

Il se détaille comme suit :

- 8 577 € pour les particuliers avec une moyenne de 17 € (10 669 € en 2023, en baisse de 2 092 €)
- 14 565 € pour les professionnels avec une moyenne de 17 € (15 900 € en 2023 en baisse de 1 335 €)

Les cotisations des collectivités territoriales sont à hauteur de 1 516 €, montant identique à celui de 2023.

Une campagne de dons est venue compléter l'autofinancement avec une recette de 4 828 €.

Quote-part de subvention rapportée au résultat

Les subventions d'investissements ont donné lieu à une intégration au résultat comptable calculée au même rythme que l'acquisition des biens financés d'un montant de 21 150 € pour les subventions d'investissement de la Région BFC et de 21 967 € pour le financement de l'application numérique par les tiers.

Charges d'exploitation

Salaires

Le principal poste de dépenses est celui de la rémunération des salarié.es pour un total brut de 61 822 €, en baisse de 6 355 € par rapport à 2023, passant de 3 ETP en 2022 à 2,5 ETP.

En 2024 l'équipe salariée était composée de la manière suivante :

- un chargé de développement du réseau professionnel 0,8 ETP
- une chargée de l'animation du réseau particuliers et bénévoles 0,8 ETP
- une chargée des partenariats 0,3 ETP
- une chargée de l'administratif/comptabilité 0,6 ETP

Autres dépenses

Les principales dépenses sont :

- la location du local régional pour 6 697 €.
- les déplacements des salarié.es et bénévoles pour 2 427 €. Cette dépense est contenue car la communication à distance est beaucoup utilisée.
- Les dépenses pour les évènements, essentiellement la fête de La Pive pour 2 084 €, compensées par des recettes à hauteur de 2 283 € et une subvention de Grand Besançon pour 1 328 €.

Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont la traduction de la répartition du coût d'acquisition des immobilisations sur la durée d'utilisation des biens. Elles concernent ici essentiellement l'amortissement de l'application numérique sur 5 ans pour un montant de 43 896 €. Cette dépense de fonctionnement est compensée presque intégralement par la quote-part de subvention rapportée au résultat .

Contributions volontaires en nature

Les bénévoles de l'association ont effectué 4 017 heures de bénévolat, soit l'équivalent de 2,6 ETP.